

# Fiches techniques

## acteurs institutionnels et professionnels

## FIVAL

Fédération interprofessionnelle  
du cheval de sport, de loisir et de travail

### Présentation générale

- Statut : **Association de type loi 1901**
- Date de création : 1997
- Président : **François Lucas**

• **Nom des principales personnalités élues :**  
Philippe Houdart, Bernard Le Courtois, Fernand Marce, Serge Lecomte, Philippe Molès, Pierre Julienne, Bernard Dutoit

- Directeur : Frédéric Descrozaille

• Adresse : **18, rue de la Pépinière - 75008 Paris**

- Tél : 01 45 61 12 19
- Fax : 01 45 61 15 27
- e-mail : [contact@fival.info](mailto:contact@fival.info)
- Site Internet : [www.fival.info](http://www.fival.info)

• Budget / Effectif :

600 000 € de budget en 2004 / 3 ETP

• Reconnaissance institutionnelle de l'activité :

la Fival a été reconnue comme l'interprofession représentative du secteur du cheval de sport, loisir et travail par les pouvoirs publics le 10 janvier 2001.

• Champ d'application :

**tous les équidés à l'exclusion** des finalités « courses » (chevaux de race Pur sang et Trotteur) et « viande ». Les ânes sont également exclus.

### Missions

Une interprofession est une **organisation transversale de la filière**. Elle sert aux professionnels d'une filière à travailler ensemble sur les enjeux qui leur sont communs pour développer l'activité de l'ensemble de la filière.

Une interprofession agit sous le contrôle des représentants de chaque secteur de la filière. Elle ne peut donc **s'engager que dans les actions qui sont jugées utiles par les professionnels eux-mêmes**.

La Fival est l'interprofession représentative de la filière du cheval de sport, de loisir et de travail. A ce titre, elle  **fédère les organismes professionnels reconnus comme les plus représentatifs**  de la filière : la FNC, l'Asep, la CSCCF, le GHN et le Sneepee.

La Fival, comme toute interprofession, a **deux missions** fondamentales :

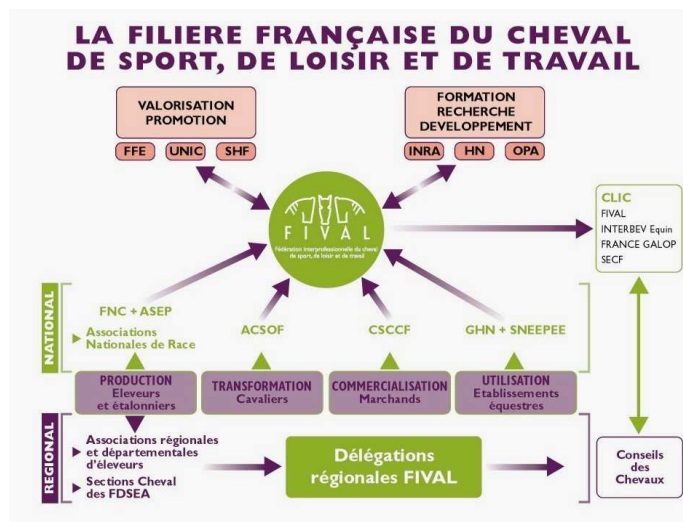
- une meilleure connaissance du marché du cheval de sport, de loisir et de travail,
- la promotion du cheval de sport, de loisir et de travail.

Passer de

« Mieux vendre ce qu'on produit »

à

« Mieux produire ce qui se vend »



## Adhérents

La Fival, association privée à but non lucratif, est l'**interprofession représentative du secteur du cheval de sport, de loisir et de travail**.

Elle est ainsi constituée des cinq familles fondatrices, regroupées en **deux secteurs** :

- le secteur de l'amont représentant la **production**, constitué de deux organisations : la FNC (Fédération Nationale du Cheval) pour les **éleveurs** et l'ASEP (Association Syndicale des Etalonniers Particuliers) pour les **étalonniers**.
- le secteur de l'aval représentant la **commercialisation et l'utilisation**, constitué de trois organisations : la CSCCF (Chambre Syndicale du Commerce des Chevaux de France) pour les **marchands professionnels**, le GHN (Groupement Hippique National) et le SNEEPEE (Syndicat National des Exploitants d'Établissements Professionnels Enseignant l'Équitation) pour les **établissements équestres**.

En outre, la Fival compte deux membres associés, l'ACSOF représentant les cavaliers ainsi que la FFE (Fédération Française d'Équitation).

## Bilan des activités 2004

Les activités de la Fival en 2004 se sont orientées essentiellement sur **quatre axes** :

- **l'apport de solutions aux problèmes techniques que rencontrent les acteurs de la filière :**

- ✓ mise en réseau des compétences
- ✓ défense des intérêts de la filière cheval dans l'élaboration du règlement européen sur le transport des animaux
- ✓ élaboration d'un modèle de registre d'élevage
- ✓ expertise de l'identification des équidés
- ✓ coordination des démarches qualité

- **l'obtention du fonds issu du PMU :**

- ✓ renforcement de la position de la Fival sur le dossier du fonds « EPERON » issu du PMU
- ✓ élaboration d'un programme d'actions

- **la connaissance économique de la filière :**

- ✓ réalisation d'un diagnostic de marché
- ✓ contribution à la réalisation de référentiels technico-économiques

- **la promotion et communication :**

- ✓ promotion des équidés et de leurs formes d'utilisation à l'export
- ✓ organisation de réunions d'information et d'échanges en régions
- ✓ participation à des salons et manifestations
- ✓ création de la nouvelle identité visuelle
- ✓ enrichissement du site Internet
- ✓ création d'un bulletin de liaison et d'informations pour les administrateurs.

Pour en savoir plus : [www.fival.info](http://www.fival.info)